



Prolongement de chômages (de manière exceptionnelle)

Canal du Nivernais

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2011/00920

Pris en application :
ART. 1.22 du RGP

Une interdiction de naviguer

- **du jeudi 17 mars 2011 à 09:00 au jeudi 31 mars 2011 à 19:00 [tous les usagers]**
- Canal du Nivernais entre les PK 154.407 (écluse 71 vs du Maunoir) et PK 173.756 (écluse 81 vs du Batardeau)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Corbigny, rue du Loup, 58800, CORBIGNY.
Tél : 03 86 20 27 05. Fax : 03 86 20 27 12.

Commentaire :

Cette interdiction de naviguer est valable de l'écluse 71 VS du Maunoir (p.k. 154.407) à l'écluse 81 VS du Batardeau (p.k. 173.756), pour cause de travaux de défense de berges non terminés sur cette section.

Chef de Service

Signé

Vincent CLIGNIEZ

Date limite d'affichage :
vendredi 1 avril 2011